



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 14 novembre 2017**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier de Cantepau. Assistaient à cette réunion de travail :

**Les élus du conseil municipal,**

Muriel Roques-Etienne, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine,  
Bruno Crusel, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau,  
Michel Franques, premier adjoint au maire délégué aux sports, au tourisme, à la promotion et aux actions événementielles.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

<p><b>Étaient présents :</b> Line ALBINET Jérôme AMIARD Arnaud BANCAREL Annie BATAILLE Medjahed BENHENNI Zohra BENHENNI Mireille BOUSCAL René CADILLAC Elise CADILLAC Wilfried CROSES Ewen DONZE Brahim ESSYAM Ginette GALIBERT Catherine GRANIER Pierre LACOUT Corinne LECRIQUE-GELHAY Malik MANSEUR Christiane PI-TEIXIDOR Michel POUGET Loïc RAMONET Carole SANCHEZ-PETIT Dominique VAISSON Jacques VAISSON</p>	<p>Maggy BOURDJI Alain CORNUET Guillaume CROS Annabelle DAURES Cécile DE COURTOIS Marie DELPON Mustapha ELGHALMI Alain FLAMENT Martine FOURNIAL Fabrice GALIBERT Elise GERAUD Mustafa ISSAN Alex KHAMIDOV</p>
<p><b>Étaient excusés :</b> Laurence PUJOL, adjointe au Maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, Farah KHELOUFI, conseillère municipale déléguée à l'animation jeunesse et aux cultures urbaines, Roland FOISSAC, élu de l'opposition,</p> <p>Alain ALABERT Rejvan ALI Nadia AMEUR André AMIGUES Amine ARDOUZ Mathieu BASSE Mohamed-Fouad BELARBI Zohra BELARBI</p>	<p>Laurent KUJBIDA Monique LANCELIN Fatma LARBI Annie MALIE Grégory MAMBETOV Valérie MANAUT Madjid MANSEUR Daniel MARCHADIER Malika MARCHADIER Sylvie MAS Hicham MESBAH Orchidée MONTFERRER Delphine MONTAUZIER Charles MOREAU El Kouchi NAGACH Valérie PASTRE Blandine PHILIPPE Achraf RAS Nitharsan RATNESWARAN Shantkakumari RATNESWARAN Jennifer RENAUDIN Laura ROSSIGNOL Claude SARRAUTE Père Philippe SENES Marine SOLACROUP Yvonne STEFFAN Delphine TETU</p>

<p>Zohra BELARBI Emile BOUIN Josette BOUIN</p>	<p>Zalina TOUTAEVA Brigitte VAN DE MEULEBROUCKE Robert VAYSSE Bekkaï ZERIOUH Malika ZIRAOUI</p>
--	---

Animée par Michel Franques, premier adjoint au Maire et Bruno Crusel, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau, cette réunion de travail était l'occasion de réunir les conseillers du quartier et les nouveaux conseillers citoyens.

### L'actualité des 12 conseils de quartier et le contrat de ville

En introduction, Michel Franques souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Il excuse Laurence Pujol et Madame le Maire absentes ce jour pour remise de prix Territoria d'Or à Paris. Il informe aussi les conseillers que le bailleur Tarn Habitat a été convié à participer à cette réunion du conseil de quartier afin d'aborder les chantiers en cours ou prévus sur le quartier dans le cadre de la démarche partenariale de renouvellement urbain (ANRU « Cantepau Demain »). Néanmoins, considérant les discussions nationales autour de la question du logement social entre l'État et les bailleurs liées au projet de loi de finances 2018, les représentants de Tarn Habitat ont préféré par souci de neutralité ne pas intervenir lors du conseil de quartier.

Il revient ensuite sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ». Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Il présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Il évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Bruno Crusel rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité:

**le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h à la maison des services publics**

## Préoccupation de vie quotidienne et informations générales

### Gestion de la tonte des espaces verts :

Michel Franques présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Il explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micro-mammifères associés à cette flore.

En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Il rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

### Moustique tigre :

Michel Franques répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Il explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Il informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Il rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Il informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avoires et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A

(<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Il explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, il invite les conseillers à signaler leur présence sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

#### Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Michel Franques annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites. La ville prévoit de développer ce service en 2018 place Lapérouse et des Cordeliers.

#### Prix nationaux pour la Ville d'Albi :

Il informe les conseillers que, conformément à ses propos introductifs, la ville d'Albi a reçu 2 prix TERRITORIA D'OR. Réuni le 19 octobre 2017, le jury du Prix Territorial 2017, présidé par Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires, a décerné à Albi les prix :

- dans la catégorie «Aménagement/Urbanisme»: pour la démarche pour une agriculture et une alimentation de proximité

- dans la catégorie «Revitalisation commerciale»: Albi s'engage avec ses commerçants pour dynamiser le commerce albigeois

Il annonce aussi qu'Albi, a été classée en 2017, "Ville Nature 3 libellules" : Ce label est décerné par NatureParif en partenariat avec l'association Plante et Cité et l'Agence de la biodiversité en fonction de certains critères: les villes se voient ainsi attribuer des points pour être classées de 1 à 5 libellules symbolisant la qualité et l'ampleur de leur engagement en matière de préservation et de valorisation de la nature. Pour 2017 Albi a obtenu le label «3 libellules» dans la catégorie des villes moyennes de 20000 à 100000 habitants .

Ce classement récompense les nombreuses actions menées par la Ville d'Albi pour préserver et restaurer sa biodiversité parmi lesquelles: les aménagements pédagogiques de la plaine de la Mouline et de la base de loisirs de Pratgrausals, la valorisation des faucons pèlerins, la création de jardins secs, la gestion différenciées des espaces naturels, la plantation de céréales anciennes,

la préservation d'une colonie d'hirondelles rustiques au centre équestre de Lavazière, la protection biologique des végétaux et le zéro phyto, le recensement des orchidées, la création de stations potagères...

Ce classement s'ajoute à celui de 2016 attribué à Albi pour « Meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants. »

### **Actualités du quartier Cantepau :**

Michel Franques informe les conseillers que les travaux de sécurisation de la venelle aux abords de l'ancienne école de la Négrouillère ont été réalisés avant l'été (reprise des mobiliers urbains et pose d'une clôture) pour interdire l'accès aux voitures.

Il indique aussi que sur l'avenue Maréchal Lannes, un aménagement de trottoirs et d'îlots directionnels devant le nouvel espace commercial ont été réalisés entre la mi-février et la mi-mai pour un montant de 61 000 euros et dont l'inauguration a eu lieu le 24 juin dernier.

Il informe enfin les conseillers de l'acquisition et d'installation de gradins rétractables pour la salle de spectacle de la MQ Cantepau (investissement de 85 000 euros).

La ville développe en effet depuis plusieurs années, un programme pluriannuel d'investissement afin d'améliorer les conditions d'accueil des spectacles et de renforcer l'offre proposée.

### **Un travail de réflexion par groupes**

Cette cinquième réunion du conseil est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier.

Michel Franques présente les commandants Becel et Carlier respectivement de la police nationale et du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn, invités à participer à cette séance du conseil de quartier pour traiter des relations entre population et forces de sécurité. Il présente également la chargée de mission de l'agglomération pour le renouvellement urbain et le chef de projet du contrat de ville et les remercie de leur présence.

Deux groupes de travail sont constitués :

- Perspectives d'évolution du quartier / Renouvellement urbain et dynamisation sociale
- Tranquillité publique, protection des populations et vivre ensemble

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Line Albinet pour le groupe « Perspectives d'évolution du quartier » / « Dynamisation sociale » et Arnaud Bancarel pour le groupe « Tranquillité publique, protection des populations et vivre ensemble ».

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



En terme de mobilisation des habitants, il est important de pouvoir également sensibiliser les plus jeunes aux transformations à venir de leur environnement quotidien.

Plusieurs jeunes seront ainsi mobilisés et associés au renouvellement urbain de leur quartier. La ville et l'agglomération ont souhaité proposer une action ouverte aux 12/20 ans. En associant le Fab Lab d'Albi, et les nouvelles technologies du numérique, il s'agira de faire de la construction / simulation du quartier en 3D.

L'objectif poursuivi est bien que les jeunes s'approprient le quartier et ses évolutions de manière ludique en utilisant les technologies informatiques qu'ils maîtrisent et qui font aujourd'hui partie de leur environnement.

Bruno Crusel, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau, ajoute que cette réflexion globale sur le quartier et son avenir doit trouver le meilleur angle d'attractivité pour la jeunesse avec une approche collective de co-construction.

Aux cours des échanges, les conseillers se disent satisfaits de la déconstruction de la passerelle et soulignent que les commerçants sont contents des aménagements réalisés sur le boulevard Lannes. Ces aménagements confèrent une nouvelle image au quartier et apportent de nouvelles perspectives, la clientèle se diversifie... Ces changements sont positifs pour le quartier.







*L'édition 2017 du Printemps des Cultures – Un temps fort incontournable de la vie du quartier*

Veyrières-Rayssac, Cantepau et Lapanouse-St Martin.

Il explique que les objectifs de ce dispositif sont bien :

- de réduire les écarts entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui regroupent les plus grandes fragilités sociales et économiques et les autres quartiers
- et d'améliorer le cadre et la qualité de vie collectifs des habitants concernés.

Le contrat de ville de L'Albigeois repose sur trois piliers qui constituent les axes prioritaires d'intervention :

- la cohésion sociale et la réussite éducative,
- le renouvellement urbain et le cadre de vie,
- l'emploi, l'insertion et le développement économique.

Un des enjeux essentiels de cette nouvelle génération des contrats de ville est la participation des habitants avec la constitution notamment des conseils citoyens qui sont, à Albi, membres de droit des conseils de quartier.

Il rappelle que les actions du contrat de ville et le projet ANRU sont menés en cohérence et que l'enjeu de la démarche est aussi de travailler sur la captation des habitants et d'intéresser à la fois les résidents de l'habitat collectifs et du pavillonnaire.

Pour l'année 2017, **13** actions spécifiques ont été inscrites et retenues au titre du contrat de ville pour le quartier de Cantepau, comme le Printemps des Cultures par exemple.

**24** actions transversales au trois quartiers prioritaires, concernent également le quartier de Cantepau.

Le chef de projet du contrat de ville souligne qu'un des rôles du conseil citoyen est de constituer le réceptacle des idées et des projets d'action sur le quartier et que le conseil de quartier pourrait rendre compte de leurs projets, de leurs réflexions et de leurs difficultés et pourrait être le relais auprès des habitants. Il insiste sur le fait que







*Les sapeurs-pompiers en intervention*

Les représentants des sapeurs-pompiers se présentent et indiquent travailler en partenariat avec la ville d'Albi dans le champ de la prévention, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par madame le maire.

L'objectif est de trouver une solution pour endiguer des situations épisodiques et récurrentes de violence urbaine à leur égard qui s'aggravent depuis quelques années.

Au delà de la mise en danger des pompiers, il est bien question du risque que ces situations font porter sur les victimes qui doivent être secourues car le temps d'intervention est une condition essentielle du secours apporté.

Chacun s'accorde à dire que s'en prendre à l'uniforme (police ou pompier) revient à exprimer une sorte de rejet de l'institution sur le fond mais la forme et la récurrence de ces « attaques » deviennent préoccupantes et doivent être prises en compte. Il faut pouvoir faire changer les comportements.

Aussi, en partenariat avec la Ville d'Albi, les sapeurs-pompiers ont souhaité mettre en œuvre des pistes d'action pour sensibiliser les jeunes à l'importance des missions du secours.

Par exemple, il est convenu d'agir auprès des plus jeunes en favorisant les contacts direct dans un cadre pédagogique adapté avec les sapeurs-pompiers. Ainsi, dans le cadre d'activités péri-scolaires mais aussi durant le temps scolaire en partenariat avec les équipes enseignantes et l'Éducation Nationale, des élèves de CM2 sont invités au centre de secours pour découvrir les métiers et les conditions d'intervention des pompiers. Cette action poursuit un triple objectif :

- savoir alerter, protéger et porter secours
- développer un comportement citoyen et de solidarité chez l'enfant et le jeune
- adopter les bons comportements dans des situations à risques



*Un échange constructif entre conseillers et représentants des forces de sécurité et de secours*

In fine, ces actions doivent contribuer, par une mise en contact directe, à faire évoluer les perceptions et les relations sur la voie publique entre population et services de secours.

Le commandant de police prend ensuite la parole pour informer les conseillers, que dans une démarche similaire à celle des sapeurs-pompiers, il mène une action en partenariat avec la Ville d'Albi et l'association École-citoyenne dans un but préventif. Cette action de théâtre-forum, permet de réunir, 12 jeunes du quartier et des représentants des polices municipales et nationales, par le biais de petites saynètes de théâtre pour interroger les représentations sociales, se mettre à la place de l'autre et déconstruire les préjugés.

Cette action sert de support au dialogue, dans un cadre apaisé et différent de la rue. L'idée est que les citoyens puissent avoir une idée plus précise du travail des forces de l'État et réciproquement, que la police puisse également mieux connaître le vécu, le quotidien des habitants.

Le commandant de police propose ainsi aux conseillers, d'organiser prochainement une visite de l'hôtel de police afin de mieux appréhender le quotidien et les moyens d'action de la police.

Il souligne également un autre outil de travail qu'il a constitué avec l'association qu'il préside, et qui va prochainement être mis à disposition des populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

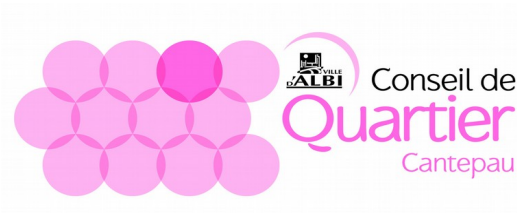
Il s'agit d'un questionnaire qui sera diffusé avant la fin de l'année pour permettre aux Albigeois de donner leur avis, de s'exprimer sur leur sentiment de sécurité, leurs relations avec les forces de l'ordre et leurs perceptions en matière de vie quotidienne dans leur quartier. Ce questionnaire doit permettre de recueillir à la fois leurs observations mais également leurs suggestions et de toucher ainsi toutes les personnes intéressées par la dynamique du quartier.

Les conseillers accueillent favorablement le projet et souhaitent que les habitants s'approprient cette démarche pour s'exprimer.

En fin de séance, il est indiqué aux conseillers qu'une marche exploratoire a également été organisée dans le quartier le 20 octobre dernier. Cette démarche a associé un public féminin (conseillères de quartier et citoyennes, habitantes volontaires) pour réaliser un diagnostic de terrain permettant de mieux connaître comment elles pratiquent le quartier, comment elle s'y déplacent...

Le but de cette marche est de relever ce qui peut être amélioré et de prendre en compte le ressenti (par ex : sentiment d'insécurité quant à l'emprunt de tel chemin ou passage mal éclairé ...) pour réduire les inégalités d'occupation du domaine public à partir d'un diagnostic partagé et assorti de propositions d'amélioration de l'environnement urbain.

Dans le cadre des échanges, les conseillers reconnaissent l'utilité de ces différentes approches préventives et considèrent également que chaque adulte et parent doit pouvoir jouer un rôle bienveillant, porter les bons messages auprès des plus jeunes et montrer l'exemple.



**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**

[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9  
Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)